

Appel à communications

Plaisirs et sociabilité au XVIII^e siècle

Congrès de la
Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle (SCEDHS)
Hôtel Gouverneur, Trois-Rivières
20-23 octobre 2027



La civilisation du siècle des Lumières a fortement valorisé les plaisirs. Si elle est souvent associée au goût du XVIII^e siècle pour le libertinage, la promotion que connaît alors l'idée de plaisir comporte pourtant une dimension qui est d'abord polémique et philosophique. Il s'y s'exprime en effet le refus de toutes les morales rigoristes héritées du XVII^e siècle. Celles-ci considèrent généralement que la recherche du plaisir est dictée par les passions dépravées qu'inspire une nature humaine jugée égoïste et prédatrice. En ce sens, pendant tout le XVIII^e siècle, célébrer les plaisirs correspond à un fait de civilisation fondamental : réhabiliter la sensibilité humaine, qu'il s'agisse du corps ou des émotions, des sensations ou des affects, ou encore de ce que le romancier français Crébillon fils appelle, avec esprit, les « sentiments du corps » (*Tanzai et Néadarné*, 1734).

Désormais, le plaisir et l'attrait qu'il exerce sont conçus comme une « loi de la nature » qui « est d'une telle autorité que nous ne pouvons pas nous empêcher d'y obéir » (Fréret, *Lettre de Thrasibule à Leucippe*). Pour Voltaire, il s'agit d'ailleurs d'une propriété de la matière au même titre que l'attraction terrestre. Ainsi, de même que les lois de la gravitation régissent le mouvement des planètes, de même voit-on que « c'est par le plaisir » que la nature « conduit les humains » (*Sur la nature du plaisir*, 1737). Mais cette thèse n'invite pas seulement à considérer que toute la vie des individus s'organise autour de la distinction entre plaisir et déplaisir, conçus « comme les deux ressorts qui font jouer toutes nos facultés » (Lévesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables*, 1735-1749). Principe fondamental du rapport à soi, le plaisir devient une dimension tout aussi essentielle de la relation aux autres.

C'est ainsi que, pour le philosophe écossais David Hume, le principe d'intersubjectivité lui-même est indissociable des échanges émotionnels qui se nouent entre les membres d'une société (*Traité de la nature humaine*, 1739). Il en va de même chez une philosophe française comme Sophie de Grouchy, pour laquelle les liens unissant chaque individu aux autres « dérivent de la nature des sensations que nous font éprouver le plaisir et la douleur », de sorte que « c'est d'abord comme êtres sensibles que nous sommes susceptibles de sympathie » ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle, par exemple, « le seul plaisir d'aimer et d'être aimé est pour nous un bonheur » (*Lettres sur la sympathie*, 1798). Mouvement naturel et spontané, le plaisir participe, dans tous les cas, à la formation du lien social, puisqu'il oblige chaque individu à se reconnaître comme membre d'une communauté sensible. En ce sens, si la recherche du plaisir est le principal ressort du comportement humain, ce principe exige encore et surtout qu'on définisse l'individu comme un être avant tout relationnel dont l'agir est déterminé par ses liens avec autrui.

C'est donc à ce titre que *plaisirs* et *sociabilité* forment, tout au long du siècle des Lumières, un couple notionnel dont les destins sont liés et que vont mettre en scène, célébrer ou interroger toutes les sphères de la production intellectuelle et artistique de l'époque. Aussi le prochain congrès de la SCEDHS invite-t-il à explorer les différents enjeux et les divers aspects que suppose l'histoire aventureuse de ce couple, qui constitue l'un des foyers de la vie culturelle et philosophique du XVIII^e siècle. À titre simplement indicatif, voici quelques-uns des thèmes qui pourraient faire l'objet d'une communication et qui intéressent autant la philosophie et la science politique, l'histoire des mentalités et celle de la culture matérielle que l'histoire de l'art, l'histoire littéraire et l'histoire de la langue à l'âge classique au sens large (les communications sur le XVII^e siècle en rapport avec les Lumières sont également les bienvenues) :

- Les différentes formes de plaisir (plaisirs des sens, de l'imagination, etc.) et leur hiérarchisation ;
- Épicurisme antique et matérialismes modernes ;
- Plaisir et philosophie des Lumières : le rôle du plaisir dans les débats sur la généalogie des idées, sur l'origine du langage, sur l'anatomie et les fibres nerveuses, sur les propriétés de la matière sensible, etc. ;
- Plaisir et anthropologie des Lumières : diversité des plaisirs et différences culturelles (civilisations antiques, mondes extra-européens), etc.
- Plaisirs de la fiction : le plaisir tragique comme plaisir paradoxal, les plaisirs de la lecture, etc. ;
- Plaisir esthétique : le plaisir comme critère du jugement esthétique, le rôle du goût, la question de la couleur en peinture, le plaisir dans la théorie musicale, etc. ;
- Les pédagogies du sourire : la place du plaisir dans la relation pédagogique, plaisir et apprentissages, etc. ;
- Rhétoriques et poétiques du *delectare* (exigence de variété, formes brèves et genres mineurs, persiflage, bons mots et jeux d'esprit, hommes et femmes d'esprit, arts de la conversation, discours épидictiques et cérémonies de la parole, éloquence et rituels festifs des nations autochtones du Nouveau Monde, etc.) ;

- Recherche de l'agrément ou du confort et transformations de la culture matérielle : le mobilier, recettes culinaires et arts de la table, architecture, arts décoratifs et aménagement intérieur (le boudoir), l'histoire de l'édition (illustrations et gravures, mise en page, formats), etc. ;
- Le plaisir d'être ensemble : salons, cafés, cercles, parcs et lieux de promenade, etc. ;
- Plaisir et sentiment de la nature : communauté de sentiment autour du spectacle de la nature, art des jardins, etc. ;
- Libertinage de mœurs, libertinage d'esprit et souci de soi ;
- Plaisirs interdits et plaisirs de l'interdit : les genres littéraires et artistiques obscènes, les pratiques sexuelles marginales ou réprouvées par la morale chrétienne, etc. ;
- Destins genrés du plaisir : plaisirs féminins, plaisirs masculins, etc. ;
- Plaisir et civilisation galante : codification de la vie amoureuse, l'art de plaire et ses règles, mode et mondanité, galanterie et libertinage, etc. ;
- Plaisir et discours de la morale : morale naturelle et société des cœurs (sympathie et rapports d'identité sentis à l'autre), morales du désir, relectures modernes de la sagesse antique, etc.

Enfin, le plaisir est une question qui sollicite de très près l'intérêt de l'époque actuelle, comme le montre, entre autres, l'exposition organisée en 2026-2027 par le Musée de la Civilisation (Québec) et qui s'intitule *Plaisirs. Une exposition qui fait du bien !* (voir <https://mcq.org/decouvrir/expositions/plaisirs/>). Aussi encourageons-nous également des propositions de communication qui prendraient pour objet l'héritage des Lumières dans les conceptions contemporaines du plaisir.

TROIS CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

Le congrès aura l'honneur d'accueillir les trois conférencières et conférenciers pléniers suivants :

- Jean-Louis Haquette, Université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Marie-Christine Pioffet, Chaire de recherche sur les relations franco-autochtones dans les Amériques, Collège universitaire Glendon, Université York (Toronto) ;
- Lisa Shapiro, Université McGill ;
- Caroline Warman, Université d'Oxford.

QUATRE GRANDES ACTIVITÉS CULTURELLES

Afin d'illustrer le thème du congrès, quatre grandes activités culturelles sont prévues à l'occasion du congrès :

1. *Plaisirs et sociabilité à l'écran au XVIII^e siècle*, Manoir Boucher de Niverville, Trois-Rivières (Québec). Exposition organisée en collaboration avec Culture 3R, l'Université

- du Québec à Trois-Rivières et le Centre d'Étude de la Langue et des Littératures Françaises (CNRS et Sorbonne Université).
2. La création du *Concert ridicule*, comédie en un acte de Jean de Palaprat, représentée pour la première fois à Paris en 1689 et reprise par les élèves de la classe de rhétorique au séminaire de Québec en 1777. Le spectacle sera précédé, en première partie, d'un concert de musique baroque.
 3. *Culture lettrée et savoirs partagés. La bibliothèque historique des Ursulines de Trois-Rivières*, Musée des Ursulines.
 4. Des visites guidées qui permettront de découvrir le Trois-Rivières du XVIII^e siècle.

CONSIGNES À SUIVRE POUR L'ENVOI D'UNE PROPOSITION D'ATELIER OU D'UNE COMMUNICATION INDIVIDUELLE

Dans le cas d'une proposition de communication individuelle, prière d'y indiquer :

- Votre nom, votre institution de rattachement et votre adresse courriel ;
- Une notice bio-bibliographique (100 à 150 mots) ;
- Le titre de votre communication et un résumé de celle-ci (100 à 150 mots).
-

Dans le cas d'une proposition d'atelier, celle-ci doit indiquer :

- Le thème et le nom des conférencières et conférenciers, un atelier devant compter un minimum de trois personnes ;
- Pour chacune d'entre elles, veuillez indiquer :
 - son nom, son institution de rattachement, son adresse courriel ;
 - une notice biobibliographique (100 à 150 mots) ;
 - le titre de sa communication et un résumé de celle-ci (100 à 150 mots).

Propositions libres de communications et ateliers

En accord avec la tradition de la SCEDHS, les ateliers et les communications consacrés à d'autres sujets ayant trait au XVIII^e siècle sont également les bienvenus.

Autres précisions

Les participants peuvent présenter leur communication en anglais ou en français. *Lumen*, la revue de la Société, accueillera une sélection d'articles tirés des communications présentées lors de ce colloque. Enfin, tous les participants devront avoir réglé leurs frais d'adhésion à la SCEDHS pour pouvoir participer au congrès.

DATE LIMITE

Les propositions d'atelier ou de communication individuelle doivent nous parvenir au plus tard le **11 janvier 2027** à l'adresse scedhs2027@uqtr.ca

INSCRIPTION AU CONGRÈS

Les conférenciers qui s'inscriront avant le 15 juin 2027 bénéficieront d'un tarif d'inscription préférentiel :

- Avant le 15 juin : 250\$ pour les professeurs réguliers ;
 - Après le 15 juin : 300\$ pour les professeurs réguliers ;
- Avant le 15 juin : 100\$ pour les étudiants et chercheurs indépendants ;
 - Après le 15 juin : 150\$ pour les étudiants et chercheurs indépendants.

COMITÉ D'ORGANISATION

Marc André Bernier (UQTR), Sylviane Malinowski-Charles (UQTR) et Charlène Deharbe (UQTR).

Pour de plus amples informations, ne manquez pas d'aller visiter notre site internet :

tr2027.csecs.ca